

Projet d'aménagement Bédier - Oudiné

Compte-rendu de l'atelier 2 «Les pistes d'aménagement du futur quartier»

Lundi 30 mai 2016 à 19h30 au centre social CAF Chevaleret



Après un rappel des objectifs de la Ville et un temps d'échange en plénière, les participants ont travaillé en tables rondes sur les pistes d'aménagement du futur quartier. Environ 30 habitants et représentants d'associations ont participé à l'atelier. *Le présent compte-rendu est établi par Ville Ouverte, en charge de la concertation.*

Synthèse du temps d'échange sur le projet

Objectifs de la Ville de Paris

L'objectif de diversifier la vie du quartier en insérant des activités est bien perçu par les participants qui pensent que cela peut apporter de la nouveauté. Certaines personnes rappellent néanmoins que le quartier est **calme** et que c'est un avantage. L'installation d'activités ou de bureaux ne devraient pas selon eux bouleverser la quiétude du quartier. *« On a besoin d'arbre et de verdure ça c'est sûr mais on veut que ça reste calme ! »*

Christine Baué, de la direction de l'urbanisme, précise que la création d'activités économiques ou de bureaux génèrera des flux en journée qui pourront animer le quartier, mais que ceux-ci seront modérés vu la taille des surfaces prévue.

La création **d'espaces publics pour tous** est très attendue par les habitants qui trouvent qu'il y a des espaces libres dans le quartier, mais qu'ils ne sont pas bien utilisés.

Une interrogation est soulevée sur les difficultés de fonctionnement du square du dessous des berges (horaires d'ouverture, salubrité, fréquentation) : comment faire pour qu'un autre espace vert créé dans le cadre du projet fonctionne durablement et pour tous ?

L'ouverture du quartier grâce à la création de voies nouvelles est un objectif important, partagé par les participants. La qualification des voies ne fait pas consensus : certains souhaitent favoriser les voies piétonnes pour la tranquillité et la sécurité du quartier, d'autres estiment que la circulation pourra être pratique pour accéder aux immeubles. La création d'une nouvelle rue intérieure le long de la barre Chevaleret, pourra réduire les problèmes d'adressage des immeubles.

L'ambiance du quartier

Plusieurs habitants qui ont grandi dans le quartier et y habitent toujours témoignent des différentes atmosphères qu'ils ont connus. Pour eux, il est important de se souvenir que les personnes vivaient bien malgré les difficultés. Des exemples de la bienveillance, de la solidarité ou de l'appropriation des espaces publics sont cités.

Les problématiques d'insécurité que le quartier a subi ne sont pas niées mais les habitants ont la sensation qu'une « *vie de village existait* » et permettait de préserver une ambiance agréable à vivre :

« On se retrouvait dans la cour, pour discuter ou manger ensemble ! J'aimerais qu'on retrouve l'ambiance d'avant. »

« Il y avait des difficultés, c'était même pire qu'aujourd'hui au niveau de la violence ou de la drogue, mais on était mieux que maintenant. »

Devenir de la barre Oudiné

Lors de l'atelier du 9 mai sur le partage du diagnostic, quelques habitants ont proposé de démolir la barre Oudiné qui est ancienne et perçue comme vétuste par certains. Cette question a été de nouveau débattue lors de l'atelier du 6 juin car la démolition potentielle de cet immeuble suscite de nombreuses interrogations. Les participants se demandent pourquoi ce bâtiment est au centre des réflexions de la Ville et quelles seraient les conséquences de sa destruction.

Quelques habitants aimeraient connaître les conditions de relogement et les engagements du bailleur sur le maintien des loyers.

Christine Baué explique que cet immeuble, qui est inséré de manière oblique sur la rue Oudiné, occupe une place importante dans la cour. Sa disposition génère des espaces interstitiels peu faciles à valoriser. La destruction partielle ou totale de la barre pourrait permettre de recréer un front bâti plus structuré sur la rue Oudiné et d'ouvrir la cour vers l'extérieur. Dans un premier temps, la réflexion sur le projet urbain est ouverte largement, en envisageant toutes les possibilités. A l'avenir, le travail de la Ville et des architectes sera d'évaluer les avantages des différents scénarii d'aménagement et des contraintes techniques et financières qu'ils engendrent. La destruction de la barre Oudiné n'est qu'une option parmi d'autres.

En cas de travaux ou de démolition de cet immeuble, une charte sera signée avec le bailleur pour formaliser les modalités liées au relogement.

Calendrier

Plusieurs participants s'interrogent sur le calendrier du projet. Les pistes évoquées lors de la réflexion en atelier suscitent des inquiétudes : quand est-ce que les faisabilités techniques et financières qui contraignent le devenir de la barre Oudiné seront arrêtées ? A quelle date le projet démarrera-t-il ? Combien de temps dureront les travaux ?

Christine Baué précise que la Ville de Paris souhaite accompagner et informer les habitants le plus possible sur ce projet. Le calendrier précis n'est pas connu pour le moment. Le début des travaux devrait avoir lieu d'ici 5 ans



A la fin de l'atelier, les propositions des participants sont « testées » sur une maquette du quartier pour mieux appréhender les volumes et l'agencement des bâtiments.

Carte des propositions pour le futur quartier

Table 1



Les propositions partagées

- Maintenir le gymnase à son emplacement actuel et réaliser des travaux d'isolation phonique pour éviter les nuisances sonores lors des événements sportifs.
- Détruire la barre Oudiné pour aménager une grande entrée du quartier depuis la rue Oudiné.
- Reconstruire des logements alignés sur la rue Oudiné (en évitant un bâtiment trop long et massif) avec des commerces en rez-de-chaussée.
- Aménager des ouvertures entre les bâtiments.
- Créer une voie piétonne pour traverser la cour, de la rue Oudiné vers la nouvelle rue le long de la barre Chevaleret.
- Installer des commerces au coin de l'îlot, visibles et pouvant créer du lien vers le quartier Paris Rive Gauche.
- Reconstruire la crèche au bord de la nouvelle rue pour lui donner de la visibilité. Veiller à ce qu'il y ait un jardin.
- Aménager des espaces publics pour différents usages : un jardin en pied d'immeuble avec des jeux pour les enfants en bas âge, un espace de convivialité pour les adultes avec des terrains de pétanque et un city-stade pour les jeunes
- Végétaliser le quartier.

Les pistes à affiner

- La localisation du centre d'animation le long de la nouvelle rue, à côté de la crèche, peut permettre de structurer l'implantation de nouveaux bâtiments. Les publics de ces deux équipements sont différents, quelle cohabitation ?
- L'idée d'un city-stade pour permettre aux jeunes de faire du sport et de s'amuser est intéressante mais l'emplacement reste difficile à trouver.

« Le centre d'animation ne va pas très bien avec la crèche mais je ne vois pas trop où le mettre ... »

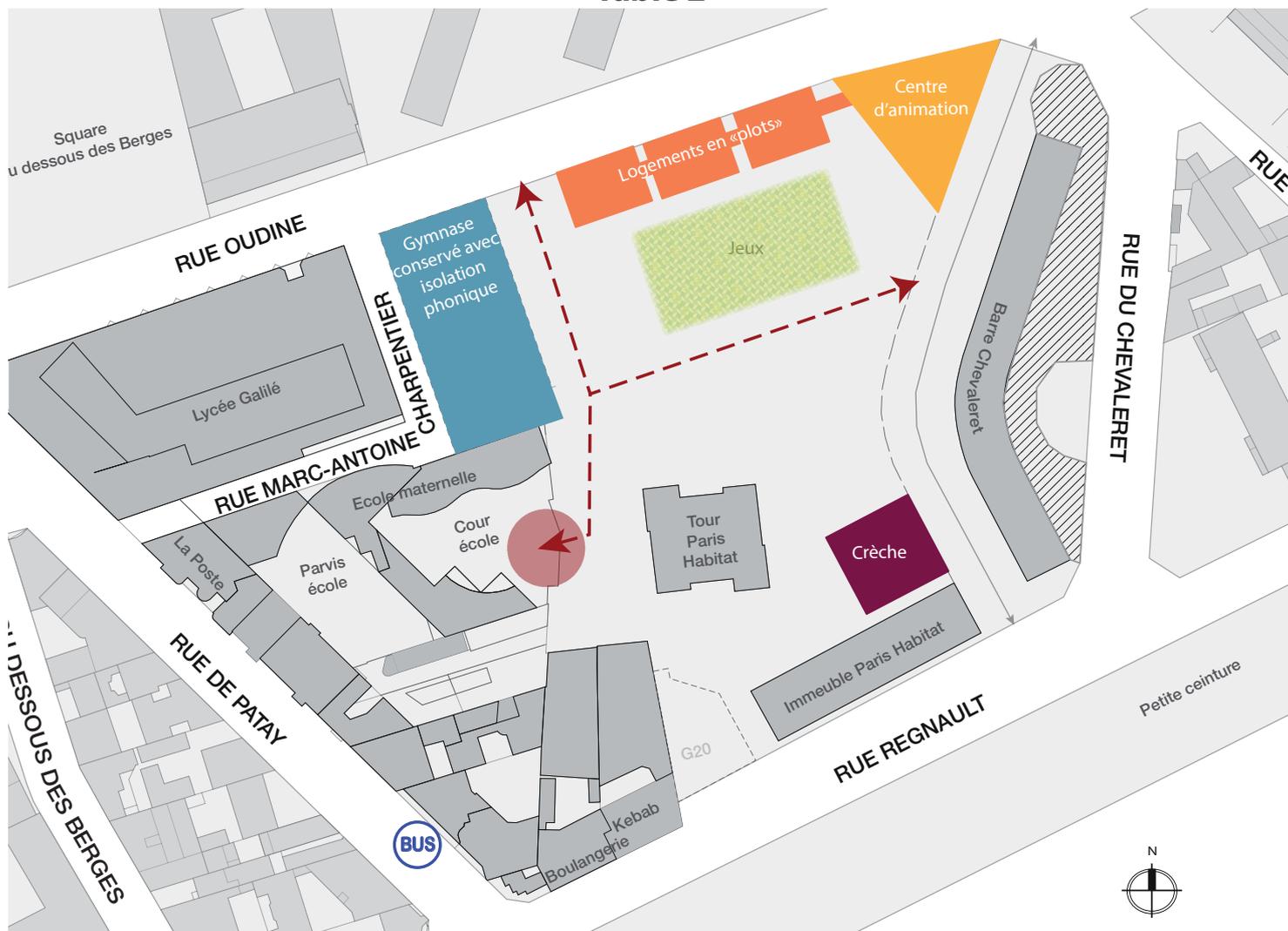
Les idées qui font débat

- La création de nouveaux logements suscite une opposition. Les participants estiment que les espaces libres vont être réduits et que la construction de plusieurs bâtiments nouveaux dans l'îlot va étouffer les habitants.

« Si en plus vous mettez des nouveaux logements, on va étouffer ! »

Carte des propositions pour le futur quartier

Table 2



Les propositions partagées

- Démolir la barre Oudiné à la faveur de petits immeubles de logements en plots, moins imposants, de 6 étages maximum.
- Relocaliser le centre d'animation au coin de l'îlot pour le rendre visible, proche du carrefour Chevaleret/Oudiné/Loiret/Watt/Cantagrel.
- Créer un espace public avec des jeux et des arbres.
- Permettre d'accéder à l'école par une rue piétonne, sans avoir à faire un grand tour et à emprunter la rue Oudiné. Ceci implique de déplacer l'entrée de l'école vers l'intérieur de la cour et de créer une rue piétonne qui pourrait la desservir. Cette rue piétonne serait au cœur du quartier et pourrait rejoindre la nouvelle rue le long de la barre Chevaleret.
- La crèche pourrait être localisée au bord de la nouvelle rue créée le long de la barre Chevaleret.

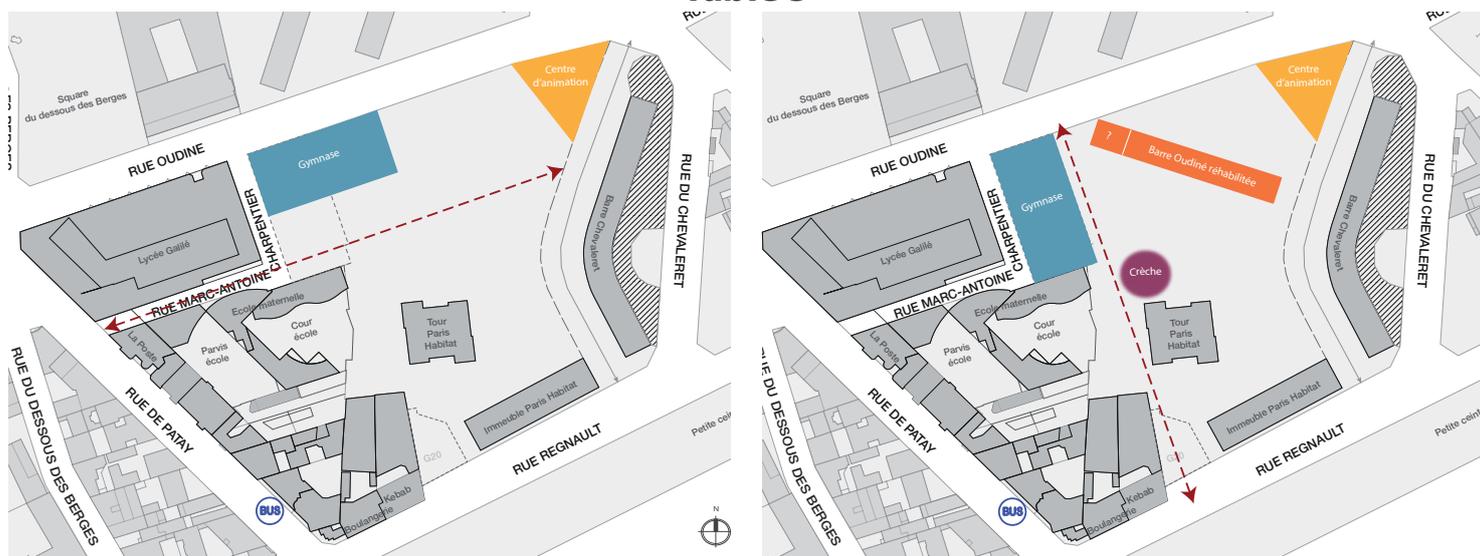
Des points de vigilance

- Ne pas mettre de logements au dessus du centre d'animation, car celui-ci accueillera peut-être des activités bruyantes. Privilégier l'installation de bureaux ou d'activités.
- Prévoir des accès facilités et du stationnement « pour ramener les courses »

« Ce quartier a été complètement fermé, maintenant il faut réfléchir à la manière de l'ouvrir ! »

Carte des propositions pour le futur quartier

Table 3



A cette table, le devenir de la barre Oudiné n'a pas suscité de consensus. Il a été décidé de dessiner deux scénarios :

Démolition de la barre Oudiné / Démolition du gymnase

- Le prolongement de la rue Marc-Antoine Charpentier jusque dans la cour actuelle est jugé intéressant, mais incompatible avec le maintien du gymnase et de la barre Oudiné, faute de place disponible. Ce prolongement permettrait d'ouvrir le quartier et offrir d'autres usages à cette rue peu utilisée.
- Déplacer le gymnase le long de la rue Oudiné. Attention, cette proposition implique une rupture des activités pendant plusieurs années, le temps de la démolition et de la reconstruction.

Maintien de la barre Oudiné / Maintien du gymnase :

- Garder le « socle » et s'appuyer sur l'existant pour faire le projet. La démolition d'une tour pourrait être traumatisante pour les habitants qui habitent ici depuis longtemps.

Les propositions partagées dans les 2 scénarii :

- Le positionnement du centre d'animation à l'angle Chevaleret-Oudiné pour s'ouvrir sur le quartier Paris Rive Gauche et être visible
- Ne pas mettre de logements au-dessus du Centre d'animation pour des questions de nuisances. Des activités ou des bureaux sont plus appropriées.
- La rénovation du gymnase, a minima, qui génère des nuisances sonores importantes liées à aux matchs de hockey le week-end.
- La nécessité d'ouvrir de nouvelles rues, circulées et piétonnes, pour retrouver un caractère de « vraie ville », et se connecter aux autres quartiers.
- Retrouver l'esprit du quartier d'avant, grâce au projet comme un recommencement. Les participants ont expliqué qu'auparavant, de nombreux usages se développaient dans la cour. Un préfabriqué accueillait les enfants pour les devoirs, les sorties au poney...

Des points de vigilance

« Attention de ne pas nous enfermer dans cette cour avec les nouveaux logements ! »